

Histoire du réseau information jeunesse racontée par Françoise Tétard :

1961, une année clé

Compte rendu d'une Intervention de Françoise Tétard (historienne) lors de la rencontre régionale du réseau information jeunesse Ile-de-France le 1^{er} juillet 2010, par Gérard Marquié (Injep¹)

Françoise Tétard (historienne et ingénieure d'études au CNRS) intervenait le 1er juillet 2010 lors de la rencontre régionale du réseau information jeunesse Ile-de-France à Paris. Historienne des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire², sa disparition le 29 septembre dernier laisse un grand vide aux plans de ses qualités humaines, de ses engagements et de son expertise.

Françoise Tétard est régulièrement intervenue auprès des professionnels du réseau information jeunesse. Elle a notamment accompagné un travail d'histoire du réseau IJ d'Ile-de-France initié par l'association départementale information jeunesse du Val de Marne (Cadrij). Lors de son intervention du 1er juillet, elle s'est appuyée sur une étude précise réalisée à partir des archives du ministère Jeunesse et Sports.

« Votre travail s'apparente absolument aux pratiques d'éducation populaire. Vous faites de l'éducation populaire toute la journée. Je ne sais pas si vous en avez conscience. Vous êtes dans des pratiques de terrain conscientisées. Vous captez le jeune isolé. Vous le placez dans une dimension participative et citoyenne. Vous faites partie, sans complexe, de la grande famille "JEP"³. »

Françoise Tétard concluait ainsi son intervention titrée "historique du réseau information jeunesse" par les organisateurs⁴ de la rencontre régionale des professionnels du réseau information jeunesse d'Ile-de-France, le 1er juillet 2010. Un titre qu'elle a d'emblée revisité en estimant que le terme historique faisait un peu "château". « Je souhaite partager une histoire. L'histoire ce n'est pas donner une série de dates (...) c'est aussi avoir une problématique. »

Le mot réseau a aussi interrogé l'historienne. « Au début de l'information jeunesse qui date selon elle de 1961, le terme de réseau était encore très peu utilisé. Aujourd'hui il faudrait parler de plusieurs réseaux. »

Après avoir puisé dans le Robert plusieurs définitions du mot réseau ("tissu à mailles très larges", "réseau routier", "répartition des différents points d'une même organisation" ou "société secrète"). F.Tétard a souhaité parlé de « ce monde fabuleux qu'est l'IJ. Cela est en effet un peu magique » a-t-elle souligné.

Pour F.Tétard, l'histoire peut concourir à combler un déficit de visibilité de l'information jeunesse :

¹ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

² Françoise Tétard était aussi historienne de l'éducation surveillée

³ Jeunesse éducation populaire

⁴ CIDJ et réseau information jeunesse Ile-de-France

« Histoire du réseau information jeunesse, racontée par Françoise Tétard : 1961, une année clé »

Compte rendu par G.Marquié (Injep)

« Ce réseau a une vie intérieure forte mais à l'extérieur il y a un déficit de visibilité. Peut être que l'histoire peut contribuer à l'améliorer. Je ne pense pas qu'il n'y ait qu'un réseau, il y a plusieurs réseaux. Je pense qu'il y a aussi un manque de mémoire. Cette mémoire doit être partagée et compter dans votre sentiment d'appartenance. »

Françoise Tétard aurait préféré que sa conférence soit intitulée : « l'information jeunesse, une politique en direction des inorganisés qui démarre en 1961 ». Elle fait ainsi référence aux termes employés au sein de la Jeunesse et des Sports pour caractériser les objectifs privilégiés d'une politique de jeunesse⁵, à partir du début des années 60, qui s'impose comme doctrine à partir de 1966 avec le ministère Missoffe.

Un « nouveau » public : les jeunes inorganisés

« Le terme d'inorganisés ne résonne pas pour tout le monde mais peut être pour certains. Ces inorganisés ne font pas a priori partie d'un collectif. Cette catégorie s'oppose à deux autres catégories : les jeunes organisés (ceux qui adhèrent, qui prennent une carte, qui sont inscrits, qui ont fait le bon choix...) et les jeunes inorganisés mais organisables (ceux qui ne sont pas très loin des associations et qui participent à des activités dans les MJC ou dans les auberges de jeunesse). Ces derniers sont dans un horizon raisonnable. Il y a enfin les jeunes inorganisés inorganisables. On pourrait prendre, dans les années 60, l'exemple des blousons noirs... »

Cette référence aux jeunes inorganisés est importante pour l'historienne. Elle fait en effet référence à une période où les jeunes « commencent à arriver sur la scène » (...) « On n'avait pas pensé à l'accueil des jeunes. On constate que notre société a des jeunes. Les milieux de jeunesse et sports sont en première ligne. On va de plus en plus s'occuper de ces jeunes isolés ».

Maurice Herzog (haut commissaire puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports de 1958 à 1965) puis François Missoffe (ministre⁶ de la Jeunesse et des Sports de 1966 à 1968) porteront cette politique en direction des jeunes inorganisés. On retrouve « cet embryon de politique » au niveau de l'usage d'équipements avec l'organisation de loisirs, de sports, les mille clubs⁷ : ces structures que les jeunes pouvaient monter eux mêmes.

Dans son exposé, Françoise Tétard insiste sur cette politique en direction des jeunes inorganisés qui selon elle constitue un fondement essentiel des bases de l'information jeunesse :

« On est dans cette période où se mettent en place des politiques différentes en direction des organisés et des inorganisés. Je voudrais revenir sur la perception de ces termes. Il y a toujours eu quand on parle de politique jeunesse, l'idée qu'un inorganisé c'est dangereux. Depuis la Libération, des subventions sont attribués aux mouvements d'éducation populaire par une direction ministérielle qui est créée par Jean Guéhenno le 13 décembre 1944. On va sélectionner un certain nombre de mouvements et on va leur demander d'avoir un agrément

⁵ Certaines collectivités font encore appel à cette expression pour parler des jeunes « qui ne participent pas aux animations organisées dans leur quartier, qui ne font partie d'aucune association ». (site de la Mairie de Quimper)

⁶ C'est la première fois que la Jeunesse et les Sports ont un ministère de plein exercice

⁷ L'opération mille-clubs est une action forte instituée par les pouvoirs publics dès la fin des années 60. Elle consistait à créer des locaux-club construits par les jeunes pour les jeunes afin de donner à ceux-ci « un sentiment de communauté et d'appropriation en leur faisant monter eux-mêmes leur local » (<http://www.injep.fr/Retour-sur-l-operation-mille-clubs.html>)

« Histoire du réseau information jeunesse, racontée par Françoise Tétard : 1961, une année clé »
Compte rendu par G.Marquié (Injep)

qui va s'ajouter à leur statut de loi 1901. Ils vont pouvoir toucher une subvention, ce qu'on appelle le Titre 4. »

« On va faire une politique jeunesse à partir de ces mouvements de jeunes dans une espèce de démocratie représentative. Ces mouvements de jeunesse vont dire qu'ils représentent tous les jeunes. (...) Les mouvements s'auto légitiment en disant qu'ils sont les porte paroles des jeunes. Ils ont une présence très forte dans toutes les commissions jeunesse qui vont être créées dans les années 60. On a toujours été dans ce jeu et les mouvements ont eu un rôle important. On était rassuré parce qu'ils représentaient tous les courants de pensée. Il y avait l'idée d'un pluralisme. Cela arrangeait bien tout le monde parce qu'on voulait éviter que l'Etat s'adresse directement aux jeunes.

A cette période, mener des actions directement auprès des jeunes était très mal perçu. L'Etat ne voulait pas s'arroger le droit de l'adresser directement aux jeunes. Il était méfiant parce que la période de Vichy n'est pas très loin. Elle a traumatisé les milieux Jeunesse et Sports. L'Etat ne veut pas se faire accuser d'embrigadement de la jeunesse(...). Le seul moyen d'éviter cela c'est de passer par les mouvements et de mener une politique indirecte. »

Pour Françoise Tétard, il ne va pas être facile de mener une politique directe en direction des jeunes « isolés » et cela peut expliquer une certaine rupture épistémologique qui fait que l'histoire de l'information jeunesse n'ait pas suffisamment émergé.

Une année clé : 1961

Pour Françoise Tétard, il se passe trois choses essentielles, qui ont rapport avec la naissance de l'information jeunesse, en 1961 :

- L'existence d'une commission jeunesse information.
- La création des points H comme hospitalité (qui correspond directement à ce que vous faites aujourd'hui)
- La création du BIJ (bureau information jeunesse)

La commission jeunesse et information s'inscrit dans le cadre du Haut comité à la jeunesse créé en 1955 et réactivé en 1958. Lors de la première réunion de la commission jeunesse⁸ et information en date du décembre 1961, le ministre, Maurice Herzog, expose la nécessité de créer un organisme « répondant aux besoins de la documentation jeunesse ». Il se réfère alors à un colloque organisé à Marly le Roi en novembre 1961. Dans cette commission jeunesse et information on trouve des représentants de la RTF (Radiodiffusion télévision française), de la Documentation française, du BUS (Bureau universitaire de statistiques), du groupe Loisirs jeunes... L'un des membres de la commission propose de lancer une démarche progressive et empirique autour de huit sujets possibles. Plusieurs projets sont aussi proposés (création d'un centre de documentation, de bulletins, de guides, participation de jeunes à des émissions...)

« L'idée d'un centre de documentation chemine doucement. Un texte précise notamment qu'il s'agira d'un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale, avec une participation des associations et des mouvements usagers.

⁸ Cette commission fait partie d'une douzaine d'autres commissions créés au sein du Haut conseil à la jeunesse (conseil consultatif)

« Histoire du réseau information jeunesse, racontée par Françoise Tétard : 1961, une année clé »
Compte rendu par G.Marquié (Injep)

En avril 1963, on parle de la réalisation d'un centre de documentation nationale de la jeunesse et de l'éducation populaire. Ce sont les prémices du CIDJ. »

L'opération Point H est lancée en mai 1963. Il s'agit de la mise en place d'un réseau de jeunes qui vont aider d'autres jeunes en vacances et qui ont besoin d'information. Il y aura aussi des revues (ex : Record, le Cri ...). Dès la première année il y a 2000 points H qui surgissent.

« Le constat est qu'il y a une extraordinaire migration des jeunes pendant les vacances d'été. Ce sont des jeunes isolés à la recherche d'informations. On va mettre des points H dans les gares. Ce sont des lieux d'accès gratuits animés par des jeunes locaux qui renseignent d'autres jeunes sur ce qu'ils peuvent trouver dans la ville où ils arrivent. Il y a une assez forte implication de mouvements de jeunesse dans le cadre de cette opération. »

Des guides à la création et au fonctionnement des Points H sont créés. Des questionnaires d'évaluation du fonctionnement de ces lieux sont diffusés.

La création du BIJ (bureau information jeunesse) est le troisième événement pointé par Françoise Tétard. Il est situé rue Balzac à Paris et est destiné à faciliter l'accueil des jeunes français ou étrangers qui viennent à Paris en groupe ou individuellement. « On leur donnera des renseignements sur l'hébergement, les transports, les spectacles, les visites, les formalités à remplir ». Il est géré par un comité technique qui fonctionne en cogestion. « Une cogestion libre et démocratique subventionnée par les services de la Jeunesse et des Sports ». Le BIJ était en relation avec jeunesse et sports mais aussi avec le ministère de l'emploi ...

Il est apparu nécessaire de rendre plus permanent ce bureau. Un bureau de renseignement de la jeunesse est créé à côté du BIJ. Il est devenu Accueil en France et existe toujours.

C'est à ce moment que commence, selon Françoise Tétard la notion de réseau (en 1966). « On dit qu'il faudrait créer des BIJ un peu partout dans les villes de province ». Ces trois événements ou épisodes alimentent la pensée, la réflexion en matière d'information jeunesse.

Conclusion de l'intervention de Françoise Tétard (extraits) :

- « L'idée d'information jeunesse ne commence pas avec le CIDJ en 1969. On est moins dans l'idée d'une institution centrale (ou qui diffuse ses missions) que dans celle d'une histoire un peu diffuse et qui sans doute constitue cette identité information jeunesse. (...)

Ces quelques années de 61-69, je les perçois comme un peu chaotiques. Nous ne sommes pas dans une progression linéaire mais par à coup. On tâtonne de manière inventive. »

Françoise Tétard estime par ailleurs, qu'il est temps de sortir de l'ombre et de la clandestinité. Il faut travailler cette mémoire dans les archives mais aussi à partir de témoignages. « On pourrait travailler ensemble cette histoire dans une démarche collective Nous sommes dans une période d'intense bouleversement. Savoir d'où l'on vient, ce n'est pas plus mal ». Elle rappelle que des archives du réseau information jeunesse se trouvent à Fontainebleau. A titre l'exemple, l'expérience initiée par le réseau IJ du Val de Marne.

- « Avec le Cadrij⁹ (dans le Val-de-Marne), nous avons commencé un travail d'exploration. Nous avons travaillé de manière très collective et nous aurions envie de capitaliser ce travail. Nous avons rencontré plusieurs témoins dont certains sont dans la salle. Ils nous ont fait partager leurs analyses, leurs émotions. J'ai été très touchée de ces témoignages et j'ai pris conscience que cette information jeunesse n'est pas une histoire de service ou d'usagers, c'est beaucoup plus que cela. C'est une conviction et je dirais mêmes, un militantisme... »

- **« L'information jeunesse et ses réseaux font partie des politiques de jeunesse. L'IJ est dedans et n'est pas à côté. S'adresser aux jeunes seuls. Ce n'est pas un problème. Ce n'est pas une faute originelle. Il faut des politiques adaptées et souples. »**

⁹ Collectif d'Animation, de Développement, de Réflexion et d'étude du Réseau Information Jeunesse du Val-de-Marne),

« Histoire du réseau information jeunesse, racontée par Françoise Tétard : 1961, une année clé »
Compte rendu par G.Marquié (Injep)